

Objet de la demande d'aide

- Audit énergétique
- Travaux par poste / matériels éligibles au dispositif « Ma Rénov' Paris Ouest La Défense » :
 - Isolation des murs par l'extérieur
 - Isolation des murs par l'intérieur
 - Isolation des rampants / plafonds de combles
 - Isolation thermique des parois vitrées – Fenêtres
 - Ventilation double-flux
 - Toitures terrasses
 - Raccordement aux réseaux de chaleur et/ou de froid
 - Chaudière gaz très haute performance
 - Dépose de cuve fioul
 - Partie thermique d'un équipement solaire hybride PVT eau
 - Chauffage solaire combiné
 - Chauffe-eau solaire
 - Chauffe-eau thermodynamique
 - Chaudière à granulés
 - Chaudière à buches
 - Poêle à bois granulé
 - Poêle buche
 - Foyer fermé / insert
 - Pompe à chaleur eau/eau
 - Pompe à chaleur air/eau
- Projet de rénovation globale amélioration 35% de la performance énergétique
- Projet de rénovation globale niveau BBC

Engagement du porteur de projet ou du représentant du porteur de projet

« Je m'engage à : »

- Recueillir les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux telles que : la déclaration de travaux, le permis de construire, etc.,
- Faire réaliser les travaux, conformément au projet présenté, par des professionnels du bâtiment, inscrits soit au registre du commerce, soit au répertoire des métiers, et détenteur du label RGE,
- Informer l'ALEC de Paris Ouest La Défense de l'avancement de mes travaux et des évolutions dans le programme de travaux prévu, l'autoriser à visiter le chantier pour suivre les travaux et prendre des photographies et l'autoriser à faire état de son soutien à cette opération au travers de tout support qu'elle développera,
- Inscrire mon projet sur la plateforme Coach Copro, s'il s'agit d'un projet en copropriété,
- Transmettre à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense l'ensemble des factures des travaux énergétiques réalisés dans le cadre de cette rénovation, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien financier de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense. Ces éléments permettent à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense d'alimenter un observatoire de la rénovation énergétique et du coût de la rénovation,
- Autoriser l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense à faire état de son soutien à cette opération au travers de tout support qu'il développera.

En tant que demandeur ou représentant du demandeur de l'aide « Ma Rénov Paris Ouest La Défense »,

- Je reconnais être informé du règlement du mécanisme d'aides à la rénovation énergétique des logements par les particuliers du Territoire de Paris Ouest La Défense - « Ma Rénov' Paris Ouest La Défense »,
- Je certifie sur l'honneur :
 - Être financeur de l'opération et propriétaire du logement où sont effectués les travaux / représentant de la copropriété où sont effectués les travaux,
 - Que toutes les informations fournies par mes soins dans le présent dossier sont complètes et véritables.

Signature du ou des bénéficiaire(s)

A :

Signature(s)

Le : __ / __ / ____

Attestation de l'Agence Locale de l'énergie et du Climat (ALEC)de Paris Ouest La Défense

Je soussigné(e) :

Conseiller/Conseillère de l'ALEC POLD, atteste, sur la base des documents fournis par le demandeur / le représentant du demandeur, que :

- Le projet de rénovation énergétique du logement est éligible à l'aide Ma Rénov' de Paris Ouest La Défense
- Le dossier de demande constitué est complet.

A :

Signature et cachet

Le : __ / __ / ____

Liste des pièces à fournir :

- Le rapport de visite établi par l'ALEC comprenant :
 - Des photos du logement prises lors de la visite,
 - Le rapport d'étude dialogie® pour un projet en micro collectif,
 - Un avis sur le projet de rénovation et sur le plan de financement prévisionnel (notamment si des conseils ont été donnés pour la mobilisation de dispositifs d'aides complémentaires),
 - Une confirmation que les entreprises sollicitées pour les devis sont RGE,
- Le rapport d'audit énergétique ou une étude technique (sauf dans le cas d'un projet en micro collectif pour lequel l'ALEC aura produit un rapport d'étude dialogie®),
- Les compte-rendu d'assemblée générale mentionnant le projet de rénovation (*dans le cas où le logement collectif est une copropriété*),
- Le(s) devis (non signé(s)) correspondant aux travaux / équipement prévus, établis par des entreprises RGE,
- Le plan de financement prévisionnel du projet,
- Une liste à jour des copropriétaires établie par le syndic (*dans le cas où le logement collectif est une copropriété*),
- Une attestation du syndic sur le taux de logements occupés comme résidence principale (nombre de logements occupés comme résidence principale/nombre total de logements),
- Le RIB du syndicat des propriétaires (*dans le cas où le logement collectif est une mono propriété*).